



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Jeudi 10 aout 2023

Le Quotidien
فبراير أكتوبر 2023

Prise en charge des catastrophes naturelles : Plus de 23,5 milliards DA déboursés depuis 2021



Selon le ministre des Finances, Laaziz Faïd, les pouvoirs publics ont alloué, durant les années 2021, 2022, 2023, des affectations financières d'une valeur totale de plus de 23,51 milliards

DA, pour la «prise en charge des dommages occasionnés par les catastrophes naturelles enregistrées dans certaines wilayas». Ces affectations étaient destinées à l'indemnisation des dommages et à des aides à la construction de logements ruraux au profit des sinistrés.

Lors d'une rencontre tenue avec des responsables régionaux du secteur des finances au siège de la wilaya, le ministre a fait état de plus de 13 milliards DA affectés à la prise en charge des dégâts causés par les feux de forêts, notamment pour l'acquisition de camions anti-incendie, l'indemnisation des petits éleveurs et des éleveurs de bétail, des propriétaires d'arbres fruitiers, la réalisation de points d'eau, l'aménagement de chemins forestiers ou encore la mise en place de pare-feu.

Pour l'indemnisation des dommages enregistrés dans le secteur de l'habitat, l'Etat a alloué durant la même période (de 2021 à 2023) des affectations financières de l'ordre de 10,51 milliards DA sous formes d'aides à l'habitat rural au profit des sinistrés.

A cette occasion, M. Faid a salué les efforts consentis pour l'extinction des derniers feux de forêts, soit plus de 140 incendies enregistrés dans 17 wilayas, ayant touché, pour la majorité, des communes et des régions du nord-est du pays.

La numérisation pour rationaliser l'utilisation des ressources financières

Sur un autre registre, le ministre des Finances a mis en avant, mardi depuis la wilaya de Bejaïa, «l'importance de l'opération de numérisation dans la relance de l'économie nationale et la rationalisation de l'utilisation des ressources financières publiques».

Il a relevé, dans ce contexte, que «le processus de transformation numérique dans la gestion de la finance publique fait l'objet d'un suivi continu, compte tenu de son rôle déterminant dans la relance de l'activité économique, la rationalisation et le contrôle de l'utilisation des ressources financières publiques».

L'intervenant a rappelé les étapes de transformation numérique de l'administration des impôts qui a développé une plateforme pour l'achat en ligne de vignettes-automobile (en cours de réalisation), ainsi qu'une application qui permet à différents organismes compétents (Banque d'Algérie, Douanes et l'administration en charge du commerce) de consulter, à distance, la base de données du fichier national des auteurs d'actes de fraude ou d'infraction.

Quant à la Direction générale du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, le ministre a rappelé l'importance du système comptable, en tant qu'«outil moderne de gestion de l'argent public».

Il a également salué les efforts du secteur des domaines de l'Etat en matière de «numérisation de son administration, en tant que mécanisme urgent à même d'assurer la réussite des réformes engagées par les pouvoirs publics en la matière».

Quant au secteur des douanes, le premier argentier du pays a estimé que la numérisation du secteur aura un impact «positif» sur l'économie nationale et les citoyens, insistant sur la nécessité d'améliorer la performance et de renforcer les voies et moyens de coopération entre les secteurs public et privé, dans l'objectif de réaliser le développement durable souhaité.

Rationalisation des dépenses publiques : Faïd souligne l'importance de la numérisation

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a mis en avant, mardi depuis la wilaya de Bejaïa, « l'importance de l'opération de numérisation dans la relance de l'économie nationale et la rationalisation de l'utilisation des ressources financières publiques ».

Lors d'une visite effectuée dans la wilaya consacrée à l'inspection de projets et à la concrétisation des réformes lancées par le ministère des Finances, Faïd a évoqué la démarche générale tracée par son département ministériel, laquelle considère la transformation numérique comme « principal levier à même d'améliorer la qualité du service public dans le cadre de la transparence et de l'efficacité de la gestion de la finance publique ». Il a relevé, dans ce contexte, que « le processus de transformation numérique dans la gestion de la finance publique, qui est déjà lancée, fait l'objet d'un suivi continu, car étant convaincu de son rôle déterminant dans la relance de l'activité économique, la rationalisation et le contrôle de l'utilisation des ressources financières publiques ».

A cette occasion, le ministre a énuméré les étapes de la transformation numérique opérée dans plusieurs établissements relevant de son secteur, à l'instar de l'administration des impôts qui a développé une plateforme numérique pour l'achat en ligne de vignettes-automobile, en cours de réalisation. Elle a également créé une application électronique qui permet aux organismes compétents (les services autorisés de la Banque d'Algérie, les Douanes et l'administration en charge du commerce) de consulter, à distance, la base de données du fichier national des auteurs d'actes de fraude ou d'infraction. Quant à la Direction Générale du Trésor et de la Gestion Comptable des Opérations Financières de l'Etat, le ministre a relevé les transformations que connaît le secteur bancaire et la réforme de la finance à travers le développement et la diversification des produits bancaires, en accord avec la mise en œuvre des programmes d'action du gouvernement.

Après avoir rappelé l'importance du système comptable, en tant qu'« outil moderne de gestion de l'argent public », le ministre a insisté sur la nécessité d'assurer des informations « de qualité » qui permettent une gestion « efficace » des fonds du trésor. Il a également salué les efforts du secteur des domaines de l'Etat qui accomplit un rôle efficace dans la concrétisation des différentes politiques sectorielles, « ce qui implique la numérisation de son administration, en tant que mécanisme urgent à même d'assurer la réussite des réformes engagées par les Pouvoirs publics en la matière ».

Le Premier argentier du pays a évoqué le rôle du secteur des douanes dans le renforcement de la sécurité de l'économie nationale et dans la lutte contre diverses formes de contrebande, de crime transfrontalier et de crime de change ainsi que l'ensemble des crimes

économiques. Pour Faïd, la numérisation des prestations du secteur aura un impact « positif » sur l'économie nationale et les citoyens, insistant sur la nécessité d'améliorer la performance et de renforcer les voies et moyens de coopération entre les secteurs public et privé, dans l'objectif de réaliser le développement durable souhaité. Le ministre a procédé, lors de sa visite, à l'inauguration du nouveau siège du Trésor dans la ville de Bejaïa et d'un hôtel cofinancé par l'Algérie et l'Arabie Saoudite.



Conférence internationale Invest Nigeria : Les opérateurs économiques nationaux appelés à participer

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a lancé, sur son site web, un appel en direction des opérateurs économiques nationaux pour prendre part à la Foire et à la Conférence internationale Invest Nigeria, qui se tiendra les 29 et 30 août prochains à Lagos. «Cet événement, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Lagos, constitue une plate-forme de dialogue et d'échanges dédiée aux investisseurs locaux et étrangers, pour s'intégrer dans le marché nigérian», explique la CACI.

L'expert en économie, Mourad Kouachi, encourage les entreprises nationales à y participer eu égard aux opportunités qui pourraient représenter ce marché. «L'Algérie et le Nigeria sont deux puissances au niveau du continent noir et sont tous deux membres de la zone continentale de libre-échange africaine. Mieux, la coopération entre les deux pays se distingue par la conclusion de plusieurs projets stratégiques et structurants dans les secteurs de l'énergie et du transport transsaharien, qui servent non seulement leurs intérêts, mais également celui de toute l'Afrique», rapporte-t-il. Le marché nigérian est très prometteur pour les opérateurs économiques nationaux, selon lui, notamment depuis la création du Conseil d'affaires algéro-nigérian en novembre 2022.

«Ce conseil dénote l'importance de ces deux marchés pour les deux parties. Le marché nigérian figure parmi ceux que nous devrions cibler pour booster nos exportations dans l'agriculture, l'industrie, le pharmaceutique et le tissage. D'autant que la croissance en termes d'échanges commerciaux a connu une cadence très accélérée au cours des dernières années sans atteindre pour autant nos objectifs. Nous pouvons aspirer à mieux vu les grandes potentialités dont jouissent les deux pays», souligne-t-il. Il estime que l'énergie est le secteur sur lequel il faudra se focaliser le plus pour développer la coopération entre les deux parties. «L'Algérie et le Nigeria étant deux pays énergétiques par excellence, les opportunités d'affaires ne manquent pas dans ce domaine. Des partenariats très fructueux peuvent découler de la transition énergétique, l'énergie solaire et l'hydrogène vert», conclut-il.

Le docteur en sciences politiques et en relations internationales, Mehdi Boukaouma, assure, par ailleurs, que la relation bilatérale algéro-nigériane se caractérise par une dynamique très

soutenue, se traduisant par la mise en place d'un groupe parlementaire d'amitié entre les deux pays. Sur le plan économique, il a noté une croissance importante dans les échanges commerciaux entre les deux pays, passant de 1,8 million de dollars en 2021 à 111,35 millions de dollars en 2022. «Cela sans oublier les mémorandums d'entente signés entre les deux parties pour la réalisation des projets de gazoduc, de la route transsaharienne et de la dorsale transsaharienne à fibre optique liant Alger et Abuja», rappelle-t-il.



EDITORIAL

Économie Numérique

L'économie qui repose essentiellement sur le numérique est un puissant vecteur de croissance, de productivité et de compétitivité, son caractère transversal impacte tous les secteurs. La numérisation ou digitalisation est un instrument de première importance pour la relance d'une économie qui doit impérativement être régie selon les règles et les mécanismes de la bonne gouvernance. C'est un passage obligé lorsque l'on sait que la numérisation est un remède efficace contre la bureaucratie et les inconséquences de la rétention de l'information. Avec l'ouverture des marchés à l'international, l'économie algérienne ne peut plus se résoudre à rester en marge de l'évolution des technologies des connaissances et du savoir, alors que l'usage des possibilités qu'offre le numérique s'étend et s'impose à la quasi-totalité des secteurs économiques, à un rythme accéléré. Les mesures prises par le gouvernement sont déjà le signe d'un réveil des consciences et ont pour finalité l'accélération de la transition vers la transformation numérique, notamment en stimulant les secteurs clés, tels que les finances, la santé, l'agriculture et l'éducation, le foncier, les domaines publics, les services, le commerce, etc. L'option qui est retenue en faveur de ce choix stratégique représente un des moyens les plus efficaces pour développer des alternatives complémentaires au pétrole et au gaz, notamment par le biais des micro-entreprises et des startups. Cependant, la transition digitale ne doit pas ignorer ou occulter quelques réalités du terrain. Il y a encore des problèmes à solutionner pour une adoption plus large et une utilisation plus efficace des technologies existantes. Cela nécessite une action concertée de toutes les parties concernées pour accroître et capitaliser les investissements dans les infrastructures de base, libérer et favoriser la concurrence, développer les compétences numériques, promouvoir la sensibilisation et l'apprentissage des technologies du numérique par les Algériens qui sont encore dans l'incapacité de s'intégrer dans le domaine des TIC, faisant les frais de l'analphabétisme numérique. L'enjeu, actuellement, ne se situe plus dans le simple accès à Internet, ce moyen est à la portée de tous et s'est démocratisé ; il réside, surtout, dans le débit de la connexion, sa vitesse. Il est réconfortant de constater que le dernier rapport de Data Reportal, site de référence en matière de statistiques

relatives à Internet, souligne une amélioration significative des débits des réseaux mobiles et fixes en Algérie, durant l'année 2022. Malgré cette avancée, il reste des progrès à accomplir dans le domaine de la connexion Internet. La révolution numérique n'a rien d'un effet de mode. Elle conduit à la création de richesses immenses en un temps record, mais ces richesses sont concentrées dans un petit nombre de pays, d'entreprises et de personnes, qui ont su investir et négocier le tournant numérique. Leçon à retenir.



Produits destinés à la vente en l'état : La procédure d'importation allégée.

Parallèlement à la création du Conseil supérieur de contrôle des importations et à la publication du décret définissant ses attributions au Journal officiel, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a approuvé une nouvelle procédure visant à faciliter l'importation de produits destinés à la vente en l'état par les entreprises, en permettant à leurs gérants de délivrer des registres du commerce secondaires, à condition que les procédures légales accompagnant l'opération soient respectées.

En effet, lors d'une récente réunion avec les directeurs des banques publique, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a donné des instructions concernant les nouvelles procédures d'importation et précisent que les autorités concernées sont désormais tenues de permettre aux gérants des sociétés d'importation qui se sont conformées aux dispositions du décret exécutif n° 21/94 de mars 2021, complétant le décret exécutif du 30 novembre 2005, qui détermine les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinées à la revente en l'état, de se faire délivrer un registre de commerce secondaire avec obligation, toutefois, de se conformer aux conditions émises dans le décret et de respecter les termes énoncés dans le cahier des charges de tout registre de commerce. Dans ce contexte il est utile de souligner que les nouvelles dispositions concernant le commerce international émanent de deux mécanismes institutionnels «d'importance stratégique» qui ont été installés la semaine dernière. Il s'agit du Conseil supérieur de régulation des importations et du Conseil national consultatif de promotion des exportations. En la matière, la nouvelle vision des pouvoirs publics vise à atteindre plusieurs objectifs. Il s'agit de permettre la valorisation et la protection de la production nationale, la préservation des réserves de change, l'encadrement et la rationalisation des importations dans un contexte international très fluctuant. Il est aussi question de lutter contre les surfacturations, source de transfert illégal de devises qui se chiffre en milliards de dollars. Dans cette optique, le Conseil supérieur de contrôle des importations sera chargé de déterminer les matières, marchandises et produits destinés au marché national et d'établir avec les besoins réels du pays afin de satisfaire la demande interne et les besoins du marché. Aussi, si aujourd'hui l'Etat veut contrôler minutieusement les opérations d'importations, cela ne veut pas dire qu'il compte les interdire ou les limiter, mais plutôt mieux les réguler et mettre le holà dans un secteur où l'anarchie a longtemps régné, estime bon nombre d'experts en commerce extérieur et en économie, à l'exemple de Mohamed Souahlia qui a souligné que le contrôle de nos importations est une option importante pour notre économie et pour l'accomplissement d'une performance pérenne

quelles que soient les circonstances du marché international. En ce sens, les résultats obtenus en l'espace de deux années, seulement, sont là pour prouver qu'on peut réussir à asseoir une production nationale pouvant combler les lacunes ayant longtemps caractérisé le marché, a également souligné l'expert qui a plaidé, dans cet ordre d'idées, pour la mise en place du Conseil national de la concurrence qui «va boucler la boucle de cet édifice institutionnel spécifique». Justement pour combler les lacunes, le gouvernement a récemment approuvé une nouvelle politique de réglementation du commerce extérieur basée sur le contrôle des importations et la prévention de l'importation de produits concurrents du produit national, en échange d'une estimation du stock de marché dans tous les matériaux pour éviter d'enregistrer toute pénurie de matières de base pour la consommation, même des matières non essentielles. Pour sa part, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a réitéré le fait que désormais l'importation se fait sur la base de ce dont le citoyen a besoin, sans importer d'autres matières pesant sur le Trésor public d'une part, et restreignant le produit local algérien d'autre part.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a récemment achevé l'opération du recensement économique, dont les résultats sont censés être annoncés prochainement et sur la base duquel sont déterminés les produits de base à importer, et ceux qui sont disponibles localement et que les producteurs locaux peuvent assurer pour couvrir le marché national.



Rencontre Attaf-Blinken à Washington : le partenariat algéro-américain au menu.

Les discussions entre le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue américain Antony J. Blinken tenue mercredi à Washington, ont porté sur le partenariat algéro-américain et plusieurs questions d'intérêt commun, a indiqué le Secrétaire d'Etat américain.

"J'ai rencontré le ministre Algérien des Affaires étrangères M. Ahmed Attaf pour discuter du partenariat américano-algérien, et se concerter sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment la stabilité au Sahel", a indiqué M. Blinken dans un Tweet.

"Nous avons également affirmé notre plein soutien au processus politique de l'ONU pour le Sahara Occidental", a-t-il dit.

Le Porte-parole du Département d'Etat Matt Miller a de son côté indiqué qu'Antony J. Blinken a réitéré son plein soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU, Staffan de Mistura, dans ses consultations avec les parties concernées pour arriver à une solution politique au Sahara Occidental.

M. Antony J. Blinken a par ailleurs félicité M. Ahmed Attaf après l'élection de l'Algérie au Conseil de sécurité et souligné la volonté des Etats-Unis de travailler étroitement avec l'Algérie

dans toutes les questions traitées par le Conseil de sécurité, a ajouté le Porte-parole du Département d'Etat.



Exploiter les capacités de production en vue de réaliser les objectifs tracés pour IMETAL.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a mis l'accent, mardi à Alger, sur la nécessité d'intensifier les efforts, en vue d'améliorer la gouvernance et d'augmenter la production sidérurgique, en exploitant toutes les capacités disponibles, ainsi que sur l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets à l'arrêt au niveau du groupe IMETAL.

Le ministre qui procédait à l'installation officielle du PDG du groupe IMETAL, Djamel Babouri, en présence des cadres du ministère et du groupe, a donné un ensemble d'orientations à tous les gestionnaires au niveau du groupe et des entreprises dont elles relèvent, ayant trait particulièrement à l'amélioration de la performance de la gouvernance, à l'augmentation de la production en exploitant toutes les énergies disponibles et à l'accélération de la cadence de réalisation des projets à l'arrêt.

A ce titre, M. Aoun a appelé tout un chacun à "se mobiliser et à consentir tous les efforts nécessaires, en vue de hisser le secteur au niveau escompté par les pouvoirs publics, avec nécessité de respecter les délais impartis", insistant sur la nécessité d'adopter les contrats de performance et de mettre en place "des objectifs clairs soumis au contrôle et à la reddition de comptes à partir de septembre prochain".

Le ministre a aussi mis en avant le plan d'action du groupe IMETAL, notamment "la révision de l'organigramme de certaines de ses filiales", affirmant que la mission première du nouveau PDG du Groupe consistait à "revoir la structure des conseils d'administration".

A une question de la presse en ce qui concerne la stratégie de développement du secteur métallurgique et sidérurgique, le ministre a cité la stratégie du Gouvernement, dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de relier les mines aux sites de transformation des matières premières par voie ferrée, à l'instar de la mine de Gara Djebilet.

Cette stratégie consiste également à relier les sites abritant ces industries à travers les différentes wilayas du pays.

Dans ce contexte, le ministre a évoqué l'entrée en exploitation de la mine de Gara Djebilet par le secteur de l'Energie et des Mines avec le partenaire chinois, soulignant que le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base avait déjà initié les études et la définition de la trajectoire reliant cette mine aux usines de transformation à l'horizon 2024.

La mise en service de ces projets permettra à l'Algérie d'avoir une industrie "solide" dans le domaine de la sidérurgie, mais également de créer des emplois, a souligné le ministre, saluant, par là même, le complexe d'El Hadjar (Annaba) qui "fournit de grands efforts et effectue même des opérations d'exportation".

De son côté, le nouveau PDG d'IMETAL s'est engagé à "ne ménager aucun effort, en coordination avec l'ensemble des cadres et des travailleurs, pour insuffler un nouvel élan au groupe, et atteindre les objectifs escomptés dans le cadre de la vision stratégique du Groupe à l'horizon 2030".

Il a, à cette occasion, relevé l'effort déployé par le groupe et toutes ses filiales en termes de "rénovation, croissance et développement", dans l'objectif d'atteindre la valeur ajoutée et réaliser, partant, de meilleurs résultats.

A noter que les métiers du groupe IMETAL et de ses filiales s'articulent autour de la sidérurgie et de la métallurgie, des transformations sidérurgiques, de la chaudronnerie et de la construction métallique, de l'ingénierie et de la formation.



ENIEM: nécessité d'un partenariat pour sauver l'entreprise.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a déclaré mercredi à Tizi-Ouzou, où il effectue une visite de travail, que l'ouverture du capital de l'entreprise nationale des industries électroménagers (ENIEM) pour un partenariat national ou étranger s'imposait pour sauver l'entreprise.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion au siège de l'unité de production de l'ENIEM à Oued Aïssi, avec les responsables de l'entreprise et les représentants des travailleurs, le ministre a affirmé que "l'Etat ne lâchera pas l'entreprise" et qu'il "n'y aura pas de privatisation", ajoutant qu'il pourrait y avoir plutôt des partenariats.

Le ministre a expliqué que le choix d'ouvrir le capital de l'ENIEM pour un partenariat relevait des responsables de l'entreprise même, jugeant nécessaire la mise en place d'un "programme effectif de travail" pour surmonter les difficultés auxquelles fait face l'unité.

Concernant "la dette que traîne l'entreprise", le ministre a écarté l'éventualité de son effacement, indiquant que "pour effacer la dette d'une entreprise, il faudrait que celle ci produise et enregistre des bénéfices".

Pour préserver les postes d'emploi de l'entreprise qui sont "menacés", a-t-il dit, "un plan de modernisation et de relance de la production" est indispensable.

M. Aoun qui a affirmé que "la gestion moderne exige de fixer des objectifs et les moyens d'y parvenir", a rappelé qu'à partir du mois de septembre prochain il y aura la mise en place des contrats de performance pour tous les cadres de cette entreprise afin, justement, de fixer des objectifs et les moyens à mettre en place pour les atteindre.

Il a annoncé, dans ce contexte, qu'une réunion se tiendra au siège du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, lundi prochain, avec les responsables de l'ENIEM et le partenaire social. Elle sera consacrée à l'élaboration d'un programme concret dont dépendra l'avenir de l'entreprise.

Lors d'une présentation des capacités de production de l'ENIEM Tizi-Ouzou, les responsables de cette dernière ont relevé que l'entreprise produisait en deçà de ses capacités réelles.

Ainsi, sur une capacité totale de production de 220.000 appareils, l'ENIEM n'en a produit en 2022 que 35.000.



LAÂZIZ FAÏD À PROPOS DE LA PRISE EN CHARGE DES DOMMAGES OCCASIONNÉS PAR LES CATASTROPHES NATURELLES : « Plus de 23,51 milliards DA alloués par l'État depuis 2021 ».



Ces 15 dernières années, l'Algérie consacre annuellement une enveloppe de 250 millions de dollars, pour faire face aux catastrophes naturelles. Le pays est exposé à plusieurs risques de catastrophes naturelles telles que les inondations et les séismes, les risques de marées noires sur les 1200 km de côte, et les feux de forêt entre autres. Les derniers incendies ayant fait plusieurs morts et des milliers d'hectares partis en fumée en sont la parfaite illustration.

Il y a lieu de souligner qu'en plus des pertes humaines, et rien qu'à cause des catastrophes naturelles le Trésor public a perdu quelques 3500 milliards de dinars, dus aux dégâts sur les infrastructures de l'État et de ses biens, selon les données avancées récemment par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad. En marge d'une visite de travail effectuée mardi à Béjaïa- la wilaya la plus affectée cette années par ces feux de forêt – le ministre des Finances, Laâziz Faïd a fait savoir que les services de l'État avaient alloué, depuis 2021, des affectations financières d'une valeur totale de plus de 23,51 milliards Da, en vue de « prendre en charge les dommages occasionnés par les catastrophes naturelles enregistrées dans certaines wilayas ». Une partie des affectations allouées était destinée à l'indemnisation des dommages, tandis que l'autre partie avait été allouée sous forme d'aides pour la construction des logements ruraux au profit des sinistrés, a précisé le ministre. Lors d'une rencontre tenue avec des responsables régionaux du secteur des Finances au siège de la wilaya, le ministre a fait état de plus de 13 milliards Da affectés à la prise en charge des dégâts causés par les feux de forêt, citant notamment l'acquisition de camions anti-incendie, l'indemnisation des petits éleveurs et des éleveurs de bétail, l'indemnisation des propriétaires d'arbres fruitiers, la réalisation de points d'eau, l'aménagement de chemins forestiers ou encore la mise en place de pare-feu. Pour l'indemnisation des dommages enregistrés dans le secteur de l'habitat, l'État a alloué, durant la même période (de 2021 à 2023), des affectations financières de l'ordre de 10,51 milliards de dinars sous formes d'aides à l'habitat rural au profit des sinistrés ou à travers la réhabilitation des habitations endommagées suite aux catastrophes naturelles enregistrées dans les wilayas concernées. Conscient de la nécessité d'adopter une approche anticipative pour faire face aux différentes catastrophes, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait-rappelle-t-on, enjoint les walis d'actualiser tous les six mois les listes des moyens, matériels et humains, d'intervention en cas de catastrophes afin d'éviter toute entrave aux opérations d'intervention et d'ouverture des voies et des routes et, partant, le sauvetage des vies ». Un projet de loi abrogeant la loi n° 04-20 du 25 décembre 2004 a été élaboré et vise à remédier aux insuffisances constatées dans le cadre de la mise en œuvre de ladite loi, à l'adapter aux nouveaux engagements internationaux en la matière, notamment l'accord de Paris sur les changements climatiques de 2015 et le cadre de Sendai de 2015 et à prendre en charge de nouveaux enjeux, dont les risques liés aux risques climatiques extrêmes, biotechnologiques, cybernétiques et acridiens ». Ce nouveau texte de loi consacre la nouvelle démarche proactive en la matière qui s'articule essentiellement sur la consolidation de la dimension préventive, qui permet de réduire sensiblement les risques des catastrophes et de leurs impacts, notamment à travers le renforcement des actions d'information, de communication, de sensibilisation et de formation, en sus du renforcement des capacités de résilience et d'intervention, en s'appuyant notamment sur un programme national de recherche scientifique et de développement technologique en la matière ».

Rejet de l'intervention militaire au Niger Alger et Washington se mettent d'accord

Attaf et Blinken plaident la solution diplomatique.

L'Algérie et les USA ont acté, hier, leur convergence de vues pour la solution diplomatique au Niger. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'a eu hier, à Washington, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avec son homologue US, Antony Blinken. Les deux parties ont réaffirmé, selon un communiqué du MAE, leur préférence pour les solutions pacifiques plutôt que le choix de l'intervention militaire porteur de dangers. Ceci est valable en ce qui concerne le Niger où a été accompli un putsch contre le président Bazoum. Et où plane, depuis, le spectre de l'intervention militaire. Ce scénario est rejeté par Alger dans des termes qui ne laissent place à aucune ambiguïté. Et Washington milite aussi pour la solution diplomatique. C'est cette position que Blinken a exprimé, hier, à Ahmed Attaf, lequel ne peut que se réjouir que l'option militaire ne suscite pas des adhésions. Et que c'est la diplomatie qui prend le dessus sur les va-t-en guerre. L'Algérie et les USA ont ainsi réitéré leur entente pour privilégier les solutions pacifiques. Pas uniquement en ce qui concerne la situation préoccupante au Niger, mais pour toutes les crises que traverse la situation du Sahel. C'est ce qui est relevé dans le communiqué du ministère des Affaires étrangères, qui cite, en plus du Niger, la situation en Libye et au Mali. Même si la crise de pouvoir au Niger n'a pas encore livré tous ses secrets, il va de soi que le recul de l'option armée constitue déjà une satisfaction d'étape. Notamment pour l'Algérie qui partage une frontière de près 1000 kilomètres avec le Niger. Par la voix du président Tebboune, l'Algérie a exprimé, haut et fort, son rejet à l'option militaire au Niger. Sur ce dossier, les regards seront braqués à Abuja qui abritera, aujourd'hui, un sommet extraordinaire des dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Les dirigeants de l'organisation ouest-africaine se pencheront sur «la situation politique et les récents développements au Niger», selon un communiqué de la Cédéao. Le 30 juillet, lors d'un précédent sommet à Abuja, les dirigeants ouest-africains avaient donné un ultimatum d'une semaine aux militaires ayant pris le pouvoir à Niamey pour rétablir le président Mohamed Bazoum dans ses fonctions. L'ultimatum a expiré, il y a quatre jours, (dimanche) et l'option militaire semble plutôt reculer. Du moins pour le moment. Ce qui est vraisemblablement clair, c'est que la diplomatie tend à gagner des points aux dépens de la voie de la force en dépit de l'insistance de certaines parties à engager le Niger sur la voie du chaos. En plus de la situation dans la région du Sahel, Attaf et Blinken ont passé également en revue l'évolution de la cause palestinienne à la lumière du blocage des perspectives de reprise du processus politique. Ils ont aussi abordé les derniers développements de la question du Sahara occidental. Attaf et Blinken ont affirmé leur soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, qui visait à permettre aux parties en conflit de s'engager sérieusement et sans conditions préalables dans la voie tracée par les Nations unies.

Dans le registre de la coopération bilatérale, les deux ministres ont «hautement» salué la profondeur et la solidité des relations historiques d'amitié et de coopération liant l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique.

Ils se sont félicités de la cadence des concertations politiques bilatérales et de l'élargissement des relations économiques à de nouveaux domaines. Comme ils ont abordé les perspectives prometteuses pour davantage de réalisations sur la base des valeurs d'amitié, de confiance et d'entente.

Attaf et Blinken ont réaffirmé «la forte volonté politique des dirigeants des deux pays de renforcer le partenariat algéro-américain et de le hisser aux plus hauts niveaux, selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux ministres se sont félicités de la grande convergence des positions des deux pays autour des questions évoquées sur les plans bilatéral et multilatéral. Ils ont exprimé leur volonté de poursuivre les efforts afin de prospecter les perspectives prometteuses du partenariat algéro-américain.

Comme ils ont mis en avant la détermination d'intensifier les relations de concertation et de coordination, notamment durant le prochain mandat de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.



Ali Aoun à Tizi Ouzou

«L'Eniem ne sera ni dissoute ni privatisée».

Les gestionnaires de l'entreprise seront soumis à l'obligation de résultat.

L'Eniem, l'Entreprise nationale des industries électroménagères ne sera ni dissoute ni privatisée, a assuré, hier, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, qui était en visite d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou. Toutefois, précisait-il, à l'issue d'une réunion avec les cadres de ce fleuron industriel en très grandes difficultés, le plan de sortie de crise de cette entreprise comporte des décisions à prendre dès le mois de septembre prochain. Les gestionnaires de l'entreprise seront, affirme Aoun, soumis à l'obligation de résultat avec des contrats de performance pour l'évaluation de leur travail. Ce plan de sauvegarde, explique le ministre, prévoit également en perspective la possibilité de partenariat avec des groupes étrangers capables d'apporter une valeur ajoutée à l'entreprise. Un canevas reposant également sur l'optique de résoudre l'épineux problème des dettes qui se sont accumulées ces dernières années. Réaliste, toutefois, Aoun n'a pas manqué de dire que la très difficile situation des travailleurs de l'Eniem dépend grandement de la réussite de ce plan de sauvegarde. D'où, met-il l'accent, la nécessité de mettre toutes les forces humaines de l'entreprise en mouvement pour de très bons résultats capables de sauver ce fleuron industriel qui a connu une grande expansion durant les années 80. Par ailleurs, lors de la cérémonie d'installation du président-directeur général de l'entreprise

Imetal, mardi, à Alger, Aoun a mis l'accent sur la nécessité d'aller vers une meilleure gouvernance afin de parvenir à augmenter la production sidérurgique nationale. Pour ce faire, ajoute-t-il, il faudra exploiter au maximum les capacités disponibles ainsi que l'accélération de la cadence de réalisation des projets actuellement à l'arrêt au niveau de ce groupe. Aussi, atteindre ces objectifs passe, selon Aoun, par la mise en place d'un plan d'action chapeauté et conduit par le P-DG installé, Djamel Babouri, qui devra d'abord revoir l'organigramme du groupe Imetal via notamment la révision des structures du conseil d'administration. Évoquant la stratégie du gouvernement en ce qui concerne le secteur de la sidérurgie, Ali Aoun a fait savoir que celle-ci entre dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du président de la République, reposant sur la nécessité de relier les mines aux sites de transformation des matières premières via la voie ferrée. Il citera, à ce propos, le site de Ghar Djebilet qui est, précise-il, entré en exploitation avec un partenaire chinois. Les études de tracé des voies, ajoute-t-il, sont actuellement en phase d'examen au niveau du ministère des Travaux publics afin de relier Ghar Djebilet aux usines de transformation, d'ici l'année 2024. Enfin, comme à Tizi Ouzou, au niveau de l'Eniem, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique n'a pas manqué de mettre l'accent sur la nécessité, pour les responsables, de rendre des comptes de leur gestion via un système de contrôle reposant sur des contrats de performance préétablis, à l'installation de chaque responsable.



Partenariat Algérie - Chine

Les travaux publics en pole position

L'Algérie entend développer le réseau ferroviaire et portuaire.

Forte d'une intensification importante des relations bilatérales et des échanges économiques, la coopération entre l'Algérie et la Chine est entrée dans une phase d'optimisation cruciale. Il faut dire que la dernière visite du président de la République en Chine, a donné une nouvelle intensité aux échanges et aux partenariats déjà établis. Du statut de principal fournisseur pour l'Algérie, le partenaire chinois se hisse au rang de coproducteur et d'investisseur potentiel. Dans cette optique que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, avec lequel il a examiné «les opportunités de coopération bilatérale ainsi que les moyens de développer le partenariat pour la réalisation de grands projets, notamment dans le domaine des infrastructures», indique le ministère dans un communiqué. Il faut dire que ce nouvel élan vise à donner un coup d'accélérateur aux projets qui entrent dans la concrétisation des projections issues des dernières rencontres. À ce titre, le partenaire chinois a clairement émis le souhait d'investir dans la construction de grandes infrastructures, en l'occurrence, le projet de voie ferrée Ghar Djebilet-Béchar, le projet de voie ferrée pour le transport de phosphate et le projet d'extension du port d'Annaba. Une nouvelle approche qui renseigne sur la détermination des deux parties à mettre en oeuvre les conditions idoines pour la réalisation du programme important dans ce domaine, essentiellement dédié au développement des réseaux routiers, ferroviaires et les installations portuaires. De ce fait, la coopération économique entre l'Algérie et la Chine prend une importance particulière et s'intensifie dans l'édification d'un

nouveau modèle d'échange et de partenariat. L'objectif étant de développer les infrastructures existantes, et de réaliser de nouvelles bases, susceptibles de générer des impacts positifs importants sur la relance économique. Notamment sur les secteurs aussi importants que les travaux publics, l'industrie lourde et les nouvelles technologies. Dans ce sillage, le ministre a appelé les opérateurs économiques chinois à «concrétiser davantage d'investissements dans ce segment d'activité et à contribuer, aux côtés des entreprises économiques nationales, au développement de l'économie nationale. Il va sans dire que cette conversion des relations entre les deux parties ne manquera pas de donner un nouveau souffle à l'activité économique locale. Cependant il y a lieu de souligner que l'aboutissement à ces nouvelles voies d'échanges et d'investissement découle des résultats de grands changements opérés en matière de politique de développement économique. Les actions de réformes menées dans les secteurs les plus névralgiques, tels que les finances, la fiscalité, ou la gestion du foncier économique associées à la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement, ont généré de nouveaux arguments économiques imparables. Une crédibilité et une attractivité nouvelle qui font aujourd'hui la force de la destination «Algérie pour l'investissement». Un début de mutation économique que le partenaire chinois mesure à plus d'un titre. C'est dans ce contexte que le diplomate chinois a affiché «l'intérêt et la disponibilité des entreprises chinoises à concrétiser des projets dans ces domaines, et leur volonté d'être au diapason des efforts de l'État algérien pour développer davantage le réseau ferroviaire et portuaire, et contribuer, partant, à la croissance économique du pays».



Pétrole

Les 90 dollars dans le viseur du baril

Le Brent, référence du pétrole algérien, se négociait à 87,07 dollars, hier, à 14h15.

Les cours de l'or noir se dirigeaient, hier, à deux séances d'une fin de semaine vraisemblablement significativement prolifique à un pic qu'ils n'ont pas revu depuis quatre mois. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre progressait de 90 cents vers 14h15, heure d'Alger, par rapport à la veille pour se négocier à 87,07 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en septembre gagnait pour sa part 1,04 dollar pour s'échanger à 83,96 dollars. Une montée en puissance due à un fléchissement de la devise américaine, d'un appétit avéré des investisseurs pour le risque qui se sont greffés aux réductions volontaires décidées par certains membres de l'Opep+. Les deux références mondiales du brut évoluaient ainsi à leur plus haut niveau depuis près de quatre mois en raison des réductions de production de l'Opep+ et des signes d'amélioration de la demande, en ont déduit des analystes.

Les deux références mondiales du brut évoluaient ainsi à leur plus haut niveau depuis près de quatre mois «en raison des réductions de production de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole, ndlr) et des signes d'amélioration de la demande», précisaient ceux d'Energi Danmark. La production du groupe Opep+ (les 13 pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs 10 alliés hors organisation dont la Russie, Ndlr) a d'ailleurs

atteint en juillet son plus bas niveau en près de deux ans, montre une enquête Platts de S&P Global. Le Royaume Wahhabite avait décidé de manière unilatérale de poursuivre la réduction de sa baisse de production. L'Arabie saoudite va prolonger d'un mois la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour, avait annoncé le 3 août le premier exportateur mondial de brut, poursuivant ainsi sa stratégie destinée à doper les prix en net recul. Cette réduction entamée en juillet continuera donc en septembre, et cette mesure pourrait encore être «prolongée» au-delà de cette période, voire «prolongée et renforcée», avait précisé le ministère saoudien de l'Énergie dans un communiqué. La Russie a ensuite emboîté le pas au Royaume.

Le vice-Premier ministre Alexandre Novak a ainsi assuré que son pays, allait réduire ses exportations de 300.000 barils par jour en septembre. La réduction, qui a pris effet en juillet, se poursuivra en août et peut être prolongée au-delà de cette période, avait indiqué l'agence de presse officielle du royaume, Saudi Press Agency (SPA), se basant sur une source du ministère de l'Énergie. La Russie, avait quant à elle, décidé de prolonger jusqu'à fin décembre 2024 son programme de réduction de sa production de pétrole de 500000 barils par jour. Une initiative à laquelle s'est associée l'Algérie qui a décidé de prolonger sa réduction en août. «Comme nous l'avions annoncé en début juillet, l'Algérie réaffirme sa décision de poursuivre la baisse volontaire supplémentaire de sa production, de 20000 barils/j pour atteindre 940000 barils/j en août 2023», avait révélé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab lors de la 49e réunion du Comité ministériel de suivi Opep et non Opep (Jmmc) qui s'est tenue le 4 août par visioconférence. «Cette réduction s'ajoute à celles décidées par le Royaume de l'Arabie saoudite et de la Russie pour la même période en vue de maintenir la stabilité du marché pétrolier», avait précisé le successeur de Abdelmadjid Attar. Les cours du pétrole profitaient aussi du retour de l'appétit pour le risque des investisseurs et de la faiblesse du dollar, après qu'un responsable de la Réserve fédérale américaine a estimé mardi que les taux de la Fed (Banque centrale US, Ndlr) pourraient rester stables lors de la prochaine réunion, en septembre, indiquait-on. Les achats de pétrole, libellés en dollar, sont en effet plus attractifs pour les investisseurs utilisant des devises étrangères, la dépréciation du billet vert augmentant leur pouvoir d'achat, précisait-on. Les investisseurs gardaient, cependant, le regard focalisé sur la publication hebdomadaire de l'état des stocks de brut américains.



L'Algérie demeure le premier fournisseur stratégique de gaz à l'Espagne

Devançant la Russie et les Etats-Unis.

L'Algérie maintient sa position incontournable de principal fournisseur de gaz naturel à l'Espagne, malgré le froid diplomatique qui s'est installé depuis plus d'un an entre les deux pays, devançant ainsi la Russie et les Etats-Unis.

Si les exportations globales espagnoles vers l'Algérie ont baissé de plus de 93% durant le premier trimestre 2023, l'Algérie, quant à elle, peu impactée par cette rupture «brutale» garde sa place de premier fournisseur stratégique du gaz naturel à l'Espagne. C'est ce qu'a affirmé l'opérateur espagnol de gestion des infrastructures énergétiques, Enagás, dans ses données du mois de juillet sur le volume du flux du gaz naturel algérien vers l'Espagne. Cette dernière a acheté au total « 9106 gigawattheures (GWh), selon l'entreprise espagnole de gestion et de contrôle de gazoducs, ce qui a permis, explique-t-elle, de répondre «à 28,7% de la demande mensuelle espagnole».

Ceci confirme, également, que la coopération entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine énergétique n'est pas pour autant affectée par la crise persistante entre les deux pays. Le pays de la Péninsule ibérique n'est pas prêt à s'affranchir du gaz algérien qui constitue une alternative au gaz russe, dont les importations sont en baisse depuis l'instauration d'un embargo sur les hydrocarbures russes. Cette situation a profité à l'Algérie qui, pour renforcer sa position sur le marché européen qu'elle maîtrise bien, décide de porter sa production de gaz naturel à plus de 100 milliards de mètres cubes d'ici la fin 2023. L'Objectif est de couvrir la demande nationale en la matière et rediriger plus de la moitié de cette production à l'exportation.

La Sonatrach s'est engagée à intensifier la recherche et l'exploration afin d'augmenter le nombre de découvertes de nouveaux gisements d'hydrocarbures. Durant le premier trimestre de l'année en cours, la société publique des énergies fossiles a annoncé une découverte supplémentaire de huit nouveaux gisements pétro-gaziers. De quoi attirer la convoitise des pays compagnies pétrolières internationales qui ont enregistré une baisse « significative » de leur rendement au cours du premier trimestre de l'année en cours à cause du repli des cours du pétrole.

Quant aux prix du gaz naturel, ils ont repris des couleurs ces dernières semaines, affectant les prix des carburants et la consommation locale de l'énergie. L'Europe qui connaît une accalmie grâce à la baisse des cours du gaz et du pétrole risque de replonger dans une nouvelle énergétique incertaine, notamment, à l'approche de l'hiver et l'incapacité des pays consommateurs à se passer des énergies fossiles, malgré le repli des investissements dans le secteur des hydrocarbures. L'Algérie a déjà averti contre les conséquences de l'arrêt des investissements dans le secteur des énergies fossiles, bien que le pays ait signé ces deux dernières années d'importants contrats de partage de production avec différents partenaires, européens, américains, russes et chinois. Les compagnies espagnoles lorgnent toujours le marché énergétique algérien, malgré la brouille diplomatique et commerciale entre les deux pays.

Au mois de juin dernier, la Sonatrach a conclu un accord d'hydrocarbures d'une valeur de 800 millions de dollars avec le groupe énergétique indonésien, Pertamina et le groupe espagnol Repsol. Ce dernier vise à préserver ses intérêts et ceux de son pays. L'Espagne a sécurisé sa consommation énergétique grâce, majoritairement, au gaz algérien. «Au cours des sept premiers mois de l'année, l'Algérie a fourni plus de 59 100 GWh à l'Espagne, répondant à 25% de la demande totale jusqu'à juillet 2023. Ce faisant, l'Algérie devance la Russie, qui a fourni 49 909 GWh, couvrant ainsi 21,1% de la demande espagnole de gaz naturel en 2023», selon Enagás.

Examen de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et l'Ouganda

Sommet africain du café du G25 :

A la veille de l'ouverture du deuxième sommet Africain du café du G25 qui se tiendra à Kampala en Ouganda, le Ministre du commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a rencontré dans la capitale ougandaise le ministre Ougandais du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives, M. Francis Mwebesa. Au cours de cette rencontre, les deux Ministres, algérien et ougandais, ont passé en revue la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et l'Ouganda. M. Tayeb Zitouni a indiqué qu'au cours de cet entretien avec son homologue Ougandais, les dossiers les plus importants ont été évoqués, il s'agit des secteurs dans lesquels les deux pays pourraient éventuellement investir. Cette rencontre intervient à la veille du second sommet africain du café du G25 prévu en Ouganda, auquel prendra part M. Zitouni, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette rencontre, M. Zitouni a relevé «l'importance de renforcer et de développer les opportunités de coopération entre les deux pays, dans le cadre d'un partenariat stratégique selon le principe gagnant-gagnant, en application des instructions du président de la République, portant renforcement des relations commerciales avec la République d'Ouganda», note la même source.

«L'Algérie est à même de répondre aux besoins du marché ougandais en termes de matériaux de construction, de denrées alimentaires, de produits pharmaceutiques et de plusieurs autres produits», a expliqué le ministre du Commerce, affichant par là même «la disponibilité de l'Algérie à importer de l'Ouganda des produits tels que le café, la viande rouge ou encore la poudre de lait, vu leurs prix compétitifs», ajoute le communiqué. Relevant également l'importance des relations commerciales entre les deux parties, M. Zitouni a souligné que ces relations représentent «un axe extrêmement important dans l'appui à la coopération économique et dans la concrétisation du développement durable dans le continent africain». De son côté, M. Mwebesa a affirmé que la visite de M. Zitouni à Kampala «reflète les liens étroits entre les deux pays, d'autant plus que c'est une étape importante, en vue de consolider la coopération de part et d'autre dans différents domaines», lit-on dans le communiqué. Selon la même source, lors de la rencontre, le sujet de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et ses perspectives a été débattu. Les travaux du 2e Sommet africain du café du G25 débattront des défis auxquels sont confrontés les pays africains producteurs de café, en sus de la consolidation de la plus-value de cette denrée et l'extension de son commerce international dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Un plan de relance a été évoqué par le ministre / Ali Aoun : l'Etat n'abandonnera pas l'ENIEM.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a assuré, hier, que l'Etat viendra à la rescousse de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi Ouzou, menacée à nouveau d'un arrêt total de ses activités, en raison des difficultés financières résultant d'une baisse vertigineuse de son taux de production.

«L'ENIEM est dans un état déplorable sous le poids des dettes et mon entretien avec ses cadres dirigeants a porté sur les solutions à envisager afin de sauver ce que l'on peut sauver et le sort des travailleurs est même menacé si un plan de relance de l'entreprise n'est pas mis en œuvre. Mon échange avec les cadres dirigeants de l'entreprise me rassure quant à la possibilité de sauver l'entreprise, à condition de la mobilisation de ses cadres pour l'élaboration des contrats de performance. Tous les cadres sont tenus de se fixer des objectifs à atteindre», a déclaré Ali Aoun devant la presse, au terme d'une séance de travail avec les responsables de l'ENIEM. Le ministre n'a pas manqué de rassurer que «l'Etat n'abandonnera jamais facilement cette entreprise, mais il est attendu de toutes les parties concernées plus d'efforts». Ali Aoun a indiqué, à l'occasion, que «nous allons encore détailler le programme de relance de l'entreprise lundi prochain au siège du ministère, en concertation avec les dirigeants de l'ENIEM, du Holding ELec El Djazair et des représentants des travailleurs». Le ministre a écarté, pour le moment, l'option de privatisation de l'ENIEM, tout en évoquant d'autres voies comme l'ouverture du capital ou encore le partenariat national et étranger. A la question du problème de non bancabilité posé par le président-directeur général de l'ENIEM, le ministre a assuré que «toute entreprise qui possède un patrimoine tel que celui l'ENIEM ne peut être que bancable, à condition qu'il y ait prise de décision et la mise en place d'un programme effectif de travail», soulignant que «le même outil de travail mis entre les mains d'autres personnes aurait peut-être donné mieux». Ces assurances du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique ont été données après la présentation de la situation de l'ENIEM, faite par son président-directeur général. Un état des lieux au bord de l'asphyxie pour l'ancien fleuron national de l'industrie électroménagère, comme l'attestent les chiffres à l'appui. L'ENIEM ne produit actuellement que 35 960 unités pour une capacité annuelle de 224 000 unités et dont la chaîne de production de climatiseurs est à l'arrêt total, se limitant ainsi à la production de réfrigérateurs, congélateurs et appareils de cuisson, en dépit d'un fort potentiel de ressources humaines, estimé actuellement à plus de 1 600 employés. A noter que Ali Aoun devait se rendre également, pour sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, au niveau d'autres entreprises privées et nationales comme l'ex-ENEL d'Azazga, Aldaph Novo Nordisk et Steal Solide de Tizi Rached.

الحصى و"الثوم" ومبيدات حشرات غير صالحة لتهديب الملايير

تضخيم الفواتير تحت مجهر القضاء

أمرت الجهات القضائية مصالح الأمن بفتح تحقيقات واسعة حول ملفات الفساد المتعلقة بتضخيم الفواتير والتصريحات الكاذبة، والتي تسببت في استنزاف الاقتصاد الوطني من خلال تهريب الملايير من الدينارات، خاصة في الفترة الممتدة بين سنة 2007 و2019، وتورطت فيها شركات ومستوردون جزائريون وأجانب.

تهريب 30 مليون دولار تحت غطاء استيراد "الحجر"

وفي التفاصيل، كشفت مصادر "الشروق" أن جهات التحقيق ستعتمد على التقارير المفصلة، على غرار ذلك الذي تسلمه بنك الجزائر سابقا من مديرية الرقابة اللاحقة ومكافحة الغش بالمديرية العامة للجمارك، ويتعلق بمخالفات خطيرة تورط فيها القائمون على صفقات تجارة خارجية مشبوهة، والذين حولوا الملايير إلى الخارج من خلال استيراد الثوم وأدوية زراعية ومبيدات الحشرات، والتي اتضح أنها مجرد عبوات تحوي مياه عادية، وكذا استيراد الحصى على أساس أنه لفائف أوراق وغيرها من المواد، كطريقة احتيالية لتهديب الأموال إلى الخارج وتبييضها.

حجز رمال وعتاد قديم بدون أي قيمة تجارية داخل حاويات

وفي هذا السياق، توصلت التحقيقات إلى اكتشاف عمليات تضخيم لفواتير استيراد بعشر مرات عن كلفتها الحقيقية، منها قيام أحد المتعاملين في التجارة الخارجية برفع سعر مادة "الثوم"، بعشر مرات مقارنة مع سعرها في البورصة الدولية، كما تضمنت الوثيقة المقدمة للجمارك سعر 3 آلاف دولار للطن، بينما لم يتجاوز سعر المادة في السوق الدولية 300 دولار للطن، واتضح أن نفس المستورد يمارس النشاط ذاته وبنفس طرق الاحتيال منذ عدة سنوات، مما جعل أسعار الثوم تلتهب عدة أشهر قبل دخول المنتج الوطني الذي كسر الأسعار.

كما تعمد بعض المتعاملين الاقتصاديين حسب المصادر ذاتها، استيراد منتجات غير صالحة على غرار أدوية زراعية ومبيدات الحشرات، اتضح أنها مجرد عبوات تحوي مياه عادية، وهذا لتبرير عمليات تحويل الأموال إلى الخارج، وغالبا ما يتخلى المتعاملون عن الحاويات بالموانئ ويرفضون تسلمها، مع العلم أن أغلب التصاريح المقدمة لمصالح [الجمارك](#) حول محتوى الحاويات تعد تصريحات كاذبة.

والأمر لم يتوقف عند "الثوم" ومبيدات حشرات وأدوية زراعية، بل وصل إلى استيراد الحصى، كما ذكر الرئيس تبون في أحد لقاءاته مع وسائل الإعلام، مؤكدا لجوء بعض المستوردين إلى طريقة "الاحتيال المنظم" لتهديب الملايير من الدينارات من خلال تمويه مصالح [الجمارك](#) عن طريق "التصريحات الكاذبة"، على شاكلة ما قامت به مصالح الجمارك بكل من ميناء الجزائر العاصمة ووهران، عندما حجزت 6 حاويات من 40 قدما محملة بالحصى المستعمل، جمعت من شوارع شنغهاي، وتم التصريح على أنها لفائف أوراق، وهي طريقة احتيالية لتهديب الأموال إلى الخارج وتبييضها.

وقدّر مجموع الأموال التي تم تحويلها إلى أحد البنوك الأجنبية في العمليتين بـ160 ألف أورو أي ما يعادل مليار و700 مليون سنتيم، فيما كشفت التحقيقات الأولية أن أحد المتورطين في القضية حوّل ما يزيد عن 30 مليون دولار عبر حساب بنكي، وكذا الأمر بالنسبة لحادثة تعبئة رمال في حاويات تم حجزها وعتاد قديم بدون أي قيمة تجارية، إلى جانب استيراد الأرز الفاسد من الصين.

وكان رئيس الجمهورية قد توعدّ في آخر لقاء له مع وسائل الإعلام، بمحاسبة جميع المتورطين في تضخيم الفواتير منذ 2007 وإلى غاية 2019، محذرا من استيراد سلع تُنتج في الجزائر.



مذكرة توجيهية تتعلق بشروط وكيفيات منح "شهادة إثبات احترام"

إجراءات جديدة لتنظيم الاستيراد

اتخذت وزارة التجارة وترقية الصادرات إجراءات جديدة لتنظيم عملية استيراد المواد الموجهة للبيع على الحالة، من خلال إقرار شروط وكيفيات منح المستوردين "شهادة إثبات احترام."

وحسب مذكرة توجيهية صادرة عن [وزارة التجارة](#) وترقية الصادرات بتاريخ 6 أوت، موقعة من طرف الأمين العام للوزارة، تحت عنوان "منهجية تسيير شهادة إثبات الاحترام"، وفي إطار تطبيق المراسيم المحددة لكيفيات ممارسة نشاطات استيراد المواد الأولية والبضائع الموجهة لإعادة البيع على حالتها، تهدف هذه الأخيرة إلى تنفيذ تعليمات الوزير الرامية إلى تبسيط الإجراءات المتعلقة بمعالجة طلبات شهادة إثبات الاحترام.

وتؤكد المذكرة، التي تلقت "الشروق" نسخة منها، أنه في انتظار تطوير نظام معلوماتي لإدارة وتسيير شهادة إثبات الاحترام المندرج ضمن برنامج رقمنة قطاع التجارة وترقية الصادرات، تهدف هذه المذكرة إلى تبسيط إجراءات الحصول على شهادة إثبات الاحترام.

مديريات التجارة ملزمة بالرقابة البعدية ورفع تقارير أسبوعية عن المتعاملين

كما تهدف المذكرة إلى شرح المنهجية الواجب اعتمادها لتسيير هذا الملف فيما يتعلق بمنح الشهادة وتعديلها وسحبها، مع تشديد الرقابة البعدية لاسيما فيما يخص احترام بنود دفتر الشروط، مع العلم أنه وفق المرسوم التنفيذي المنظم للعملية، فإن ممارسة نشاطات استيراد المنتجات والبضائع الموجهة لإعادة البيع على حالتها تكون على أساس مستخرجات السجل التجاري الإلكتروني تحمل رموز نشاطات متجانسة تنتمي لمجموعة فرعية واحدة، من مجموعات نشاطات الاستيراد المدرجة في الأنشطة الاقتصادية الخاضعة للتسجيل في السجل التجاري.

وتتمثل الوثائق المطلوبة في ملف الحصول على شهادة إثبات الاحترام حسب الحالة، بالنسبة [للنشاط غير المنظم](#) في نسخة من دفتر الأعباء مصادق عليه من ممثل الشركة ونسخة من السجل التجاري الإلكتروني يحمل رموز النشاط التجاري، وتصريح بالمستخدمين لدى الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي ونسخة من بيان الاشتراك في بوابة المركز الوطني للسجل التجاري.

وبالنسبة للنشاط المنظم، وإضافة إلى الوثائق المذكورة، يتطلب نسخة من دفتر الأعباء مصادق عليها من طرف الشركة ونسخة من الرخصة أو الاعتماد ونسخة من دفتر الأعباء المصادق عليها والخاص بممارسة المهام، مع العلم أنه حسب طبيعة النشاط والمنتجات المراد استيرادها، يعفى بعض المتعاملين من إثبات حيازتهم على منشآت قاعدية للتخزين أو وسائل نقل، وقرار الإعفاء يتخذه المدير الولائي.

ويودع المتعامل الاقتصادي ملفه عبر البريد الإلكتروني لمديرية التجارة، وفي حال اكتمال الملف، يتلقى وصل استلام للمتعامل، وتقوم مصالح المديرية الولائية بدراسة الملف والتحقق من الوثائق واستيفاء الشروط ودراسة وضعيته في البطاقة الوطنية لمرتكبي المخالفات التديسية، في أجل لا يتعدى الـ15 يوما، وفي حال المطابقة، ترسل عبر البريد الإلكتروني شهادة احترام صالحة لمدة سنتين، وفي حال الرفض، يُبلغه مدير التجارة معللا الرفض، كما يمكن للمتعامل الطعن لدى المديرية العامة للرقابة الاقتصادية وقمع الغش.

وتسحب هذه الشهادة من كل متعامل ارتكب مخالفة تستدعي إدراجه في البطاقة الوطنية لمرتكبي المخالفات التديسية، ويخضع المتعاملون الاقتصاديون الذين تمنح لهم شهادات الاحترام إلى الرقابة البعدية خلال 15 يوما تلي تاريخ منح الشهادة كأقصى حد، مع إمكانية تمديد هذا الأجل إلى 30 يوما، ويمكن للمتعاملين التنازل عن شهادة الاحترام في حال تغيير نشاطهم من الاستيراد لإعادة البيع على الحالة إلى الإنتاج، أو الخدمات والتوزيع، أو في حال الشطب من السجل التجاري، مع حفظها في الملف القاعدي للمتعامل.

ويقوم مديرو التجارة وترقية الصادرات برفع تقارير أسبوعية للمديرية العامة للرقابة الاقتصادية وقمع الغش حول حصائل منح شهادات إثبات احترام، والتصوير الضوئي لملفات المتعاملين الاقتصاديين الذين منحت لهم، ومقررات سحب الشهادات.



الصين تبدي استعدادها لتجسيد مشاريع السكك الحديدية بالجزائر

استقبل وزير الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية، لخضر رخوخ، الثلاثاء، سفير جمهورية الصين الشعبية بالجزائر، لي جيان، حيث تباحث الطرفان فرص التعاون الثنائي وسبل تطوير الشراكة لإنجاز المشاريع الكبرى، لاسيما في مجال المنشآت القاعدية، وخاصة مشاريع توسيع وتمديد شبكة السكك الحديدية والمينائية.

وحسب بيان للوزارة، شكل هذا اللقاء، المنعقد بمقر الوزارة، بطلب من السفير الصيني، "فرصة لتناول واقع علاقات التعاون بين البلدين والتي وصفت بالممتازة، بالنظر إلى الشراكة الفعالة التي تربط الجزائر **بالصين** في مختلف مجالات القطاع لاسيما إنجاز الطرق والطرق السيارة وشبكات السكك الحديدية"، يضيف ذات المصدر.

وبالمناسبة أكد الطرفان على "ضرورة بحث سبل تطوير الشراكة لإنجاز المشاريع الكبرى، لاسيما في مجال المنشآت القاعدية".

وفي هذا السياق، يقول البيان، دعا رخوخ المتعاملين الاقتصاديين الصينيين إلى “تجسيد المزيد من الاستثمارات في هذا المجال والمساهمة رفقة المؤسسات الاقتصادية الوطنية في تحقيق مسعى دعم وتطوير الاقتصاد الوطني.”

كما تم التطرق إلى البرنامج “الهام والطموح” قيد الانطلاق في مجال السكك الحديدية والمنشآت المينائية [بالجزائر](#)، حيث أكد السفير الصيني على “اهتمام واستعداد الشركات الصينية في تجسيد مشاريع في هذه المجالات ورغبتها في مواكبة جهود الدولة الجزائرية في توسيع وتمديد شبكة السكك الحديدية والمينائية، وبالتالي المساهمة في التنمية الاقتصادية للبلاد”، يضيف ذات المصدر.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger